

## Le tourisme terrestre génère 50 milliards de F.CFP de recettes

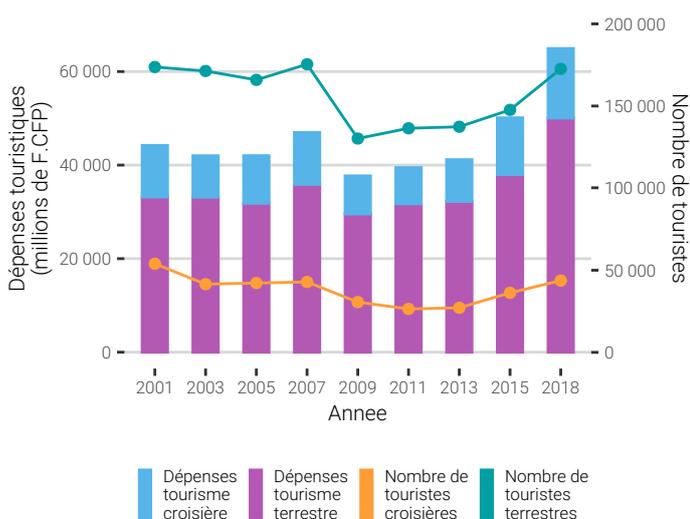
**Les touristes internationaux ont rapporté, en 2018, 65 milliards de F.CFP à la Polynésie française. Le tourisme terrestre représente 80 % de la fréquentation touristique et génère les trois quarts de la recette totale, soit 50 milliards de F.CFP le quart restant est dépensé par les touristes en croisière intra-polynésienne.**

### Tourisme terrestre et tourisme de croisière

Selon le type d'hébergement choisi, le tourisme international se décompose en deux segments distincts, le tourisme terrestre et le tourisme de croisière.

Le tourisme terrestre correspond aux touristes qui séjournent exclusivement dans des hébergements terrestres, payants ou non. Le tourisme de croisière regroupe les visiteurs hébergés sur un bateau de croisière (à voile ou non) ayant réalisé une croisière intra-polynésienne. Il représente, 20 % des touristes en 2018 et génère 23 % des recettes touristiques de la Polynésie française. Ainsi la dépense moyenne par séjour d'un croisiériste est 18 % plus importante que celle d'un touriste terrestre ; leur dépense moyenne étant identique, cet écart s'explique par une durée moyenne de séjour plus longue de deux jours pour les croisiéristes.

Fig. 1. Répartition des touristes et de la recette selon le mode d'hébergement



Source : Enquêtes Dépenses Touristiques 2018 ISPF

Parmi la clientèle terrestre, l'hétérogénéité des comportements de consommation est liée aux nationalités, aux buts de séjours et aux lieux d'hébergement variés. Les touristes affinitaires, par exemple, dépensent moins en transport que les autres touristes

terrestres. De la même façon, la clientèle terrestre nord-américaine privilégie beaucoup plus l'hôtellerie comme type d'hébergement que la clientèle métropolitaine.

TABLE 1. Les touristes terrestres par marché, but de voyage et hébergement selon la dépense totale et le voyage en forfait

	Touristes (nombre)	Effectifs terrestres (%)	Dépenses locales (milliards F.CFP)	Part / dépense totale (%)	Part/voyage en forfait (%)
<b>PAYS</b>					
Amérique du Nord	57 823	69%	18,43	68%	61%
France	44 733	91%	12,48	87%	40%
Autre Europe	25 004	80%	7,81	79%	62%
<b>EUROPE</b>	69 737	86%	20,29	84%	48%
Pacifique	21 599	79%	4,76	72%	44%
Asie	15 751	98%	4,31	96%	80%
Autre pays	7 905	94%	2,26	95%	45%
<b>BUT</b>					
Tourisme de vacances	86 182	69%	26,84	66%	59%
Voyage de noces	46 614	97%	16,30	97%	86%
Visite de famille ou d'amis	30 224	96%	4,63	93%	2%
Voyage d'affaires	6 707	83%	1,74	86%	37%
Autre	3 088	98%	0,55	99%	16%
<b>LIEU D'HEBERGEMENT</b>					
Hôtel exclusiv.	100 591	75%	32,92	74%	74%
Pension exclusiv.	10 950	88%	2,22	80%	15%
Meublé du tourisme exclusiv.	6 309	79%	1,17	66%	3%
Hébergement mixé	37 237	87%	11,84	84%	48%
Non marchand exclusiv.	17 728	91%	1,90	88%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>172 815</b>	<b>80%</b>	<b>50,05</b>	<b>77%</b>	<b>54%</b>

Source : Enquêtes Dépenses Touristiques 2018 ISPF

### Le tourisme terrestre concentre 80 % des effectifs touristiques

Le tourisme terrestre représente le plus important contingent de touristes en Polynésie française; il concentre 80 % des touristes pour 77 % de la recette touristique totale. Ces touristes peuvent séjourner « gratuitement » chez des résidents polynésiens dans le cadre d'un voyage affinitaire ou bien composer avec les hébergements payants disponibles. Ces derniers regroupent l'hôtellerie classée, les pensions de familles et la location de meublés du tourisme. Les hébergements marchands concernent 90 % de la clientèle terrestre pour tout ou partie de leur séjour. Les touristes

terrestres dépensent en moyenne 290 000 FCFP pour un séjour d'une durée moyenne de 13,5 jours. L'hébergement représente la plus grande part des dépenses (53 %) pour un million cinq cent mille nuitées terrestres payantes consommées au total.

### Une offre hôtelière principalement orientée vers le luxe

Fin 2018, la capacité de l'hôtellerie classée est de 2 655 chambres ou bungalows répartis dans 44 établissements. Ces établissements de luxe sont présents sur sept îles polynésiennes. Les Îles du Vent, Tahiti et Moorea, concentrent 55 % des chambres offertes en Polynésie française et les Îles Sous-le-Vent, 38 % (près d'un tiers pour la seule île de Bora Bora). Le reste des chambres classées se trouvent aux Tuamotu, avec 5 % des chambres, et aux îles Marquises. La gamme « Luxe », qui correspond aux établissements quatre étoiles ou plus, représente 62 % des chambres en Polynésie française et sur Bora Bora, cette gamme correspond à 83 % du total.

**TABLE 2.** Les touristes terrestres par marché, but de voyage et hébergement selon la durée de séjour et la dépense liée

	Durée moyenne de séjour (jours)	Part de nuitées payantes (%)	Au moins une nuit en hébergement payant terrestre (%)	Dépense moyenne par jour (F.CFP)	Dépense moyenne par séjour (F.CFP)	Part des dépenses en héberg (%)
<b>PAYS</b>						
Amérique du Nord	10	79%	95%	31 433	318 815	58%
France	21	51%	82%	13 585	279 084	44%
Autre Europe	13	79%	97%	24 776	312 276	56%
EUROPE	18	58%	88%	16 442	290 985	48%
Pacifique	13	53%	79%	16 957	220 277	52%
Asie	9,1	69%	96%	29 999	273 641	54%
Autre pays	12,1	71%	90%	23 655	285 777	58%
<b>BUT</b>						
Tourisme de vacances	11	98%	100%	28 405	311 421	56%
Voyage de nocés	8,3	100%	100%	41 871	349 581	58%
Visite de famille ou d'amis	24,9	11%	46%	6 144	153 147	20%
Voyage d'affaires	28,9	43%	91%	8 999	259 824	48%
Autre	19,2	35%	76%	9 252	177 656	43%
<b>LIEU D'HEBERGEMENT</b>						
Hôtel exclusif.	9,2	83%	100%	35 530	327 245	59%
Pension exclusif.	22	46%	100%	9 213	202 995	36%
Meublé du tourisme exclusif.	21	69%	100%	8 874	185 953	37%
Hébergement mixé	16,2	86%	100%	19 576	317 882	49%
Non marchand exclusif.	24,6	0%	0%	4 368	107 362	0%

Source : Enquêtes Dépenses Touristiques 2018 ISPF

Deuxième segment par ordre d'importance de l'offre en hébergement, les pensions de famille proposent une autre forme de structure d'accueil : 284 établissements offrent 1 374 chambres réparties sur 40 îles dans les cinq archipels.

A ces types d'hébergements traditionnels, s'ajoutent les locations dans les meublés du tourisme, en fort développement ces dernières années avec l'essor des applications numériques qui facilitent le rapprochement entre l'offre et la demande. Ainsi en 2018, 403 enseignes sont recensées pour une offre de 872 unités. Ces locations sont principalement situées sur l'île de Tahiti et Moorea qui concentrent trois unités sur quatre, mais elles existent aussi sur 14 autres îles situées dans les cinq archipels.

### Une clientèle terrestre très variée

Les comportements des touristes terrestres sont très diversifiés. A la différence de la croisière en paquebot où 71 % des touristes achètent un forfait "clef-en-main", seuls 54 % des touristes terrestres organisent leurs vacances sous cette forme.

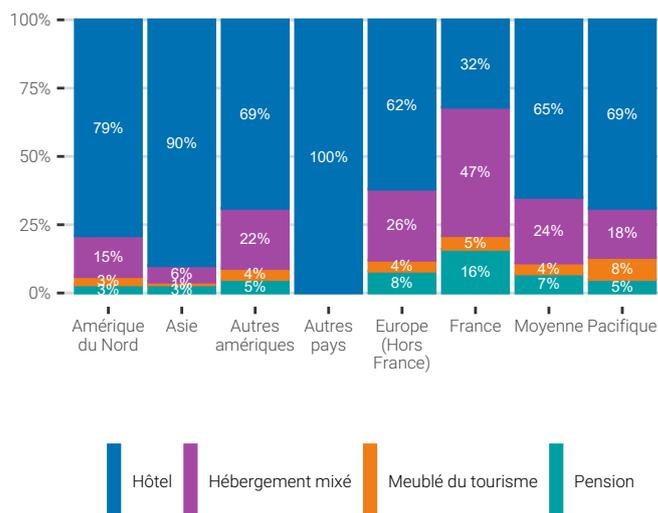
Les touristes affinitaires et les touristes déjà venus en Polynésie française sont plus nombreux parmi les touristes terrestres que chez les croisiéristes. Les origines géographiques plus variées des touristes terrestres sont aussi un critère de diversité. Le voyage en forfait reste largement choisi par la clientèle terrestre originaire d'Asie (80 %) et européenne (62 %), mais seulement 40 % des touristes français le choisissent.

Les principaux buts de séjour de la clientèle terrestre sont les vacances (50 %), le voyage de nocés (27 %) ou la visite de famille ou d'amis (17 %) là où 90 % des croisiéristes ont comme principale motivation, les vacances. Les motifs de séjours affinitaires et « voyage de nocés » sont quasi exclusivement les choix de la clientèle terrestre.

### 90 % des touristes terrestres ont passé au moins une nuit dans un hébergement marchand

Les touristes terrestres sont très nombreux à passer au moins une nuit en hébergement terrestre marchand (90 %). Pour ces touristes, l'hébergement marchand représente 55 % de leurs dépenses en Polynésie française, soit 171 000 FCFP pour un séjour moyen de 12,3 jours (dont 9,6 jours en hébergement marchand). Ces touristes terrestres marchands regroupent plus de 95 % des touristes terrestres originaires d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe et même, 46 % des touristes terrestres ayant comme but la visite de famille et d'amis.

**Fig. 2.** Répartition des touristes terrestres payants selon le mode d'hébergement et leur pays de résidence



Source : Enquêtes Dépenses Touristiques 2018 ISPF

Trois touristes terrestres marchands sur quatre privilégient un type d'hébergement exclusif (hôtel, pension ou meublé du tourisme) et un sur quatre mixe plusieurs types d'hébergement (47 % des Français et 15 % des Nord-Américains). Les clients de l'hôtellerie demeurent très fidèles à cette catégorie d'hébergement et

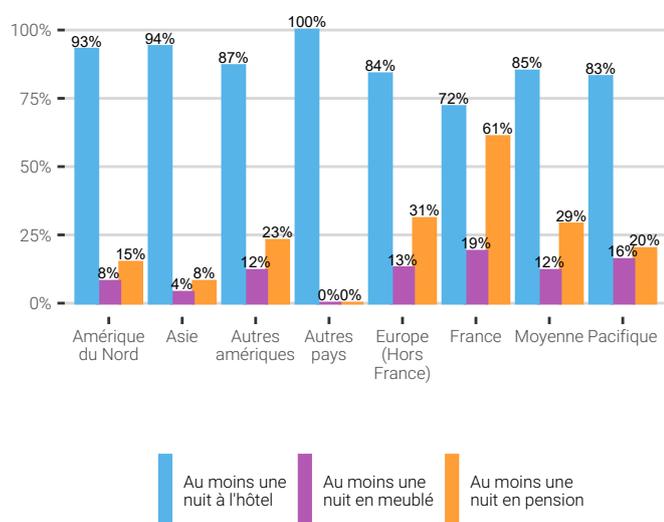
moins enclins à mixer différents types. Au contraire, la clientèle des pensions et des meublés du tourisme s'inscrit dans un parcours mixant plusieurs types d'hébergement.

Ainsi 85 % des touristes terrestres marchands ont passé au moins une nuit dans un hébergement de l'hôtellerie internationale (74 % de la clientèle terrestre) pendant leur séjour. Ce type d'hébergement est plus largement proposé dans les voyages en forfait ; les clientèles américaines et asiatiques, qui voyagent plus fréquemment avec cette formule, sont relativement plus nombreuses à dormir dans ce type d'hébergement marchand. Ce profil de touriste dépense en moyenne 187 000 FCFP pour son hébergement, soit 56 % de son budget séjour. Il reste en moyenne 10,7 jours en Polynésie et passera 70 % de son séjour dans les hôtels, et le reste du temps dans les autres hébergements.

Parmi cette clientèle marchande qui passe au moins une nuit à l'hôtel, trois touristes sur quatre consomment exclusivement de l'hôtellerie classée pendant leur séjour : cela concerne 86 % des touristes nord-américains, 95 % des touristes asiatiques et seulement 44% des touristes métropolitains. En moyenne, ces touristes exclusifs de l'hôtellerie fréquentent 2,2 établissements pendant leurs vacances et y passent 7,7 jours pour une dépense journalière de 25 000 FCFP. Ils représentent 65 % des touristes terrestres payants (respectivement 79 % et 32 % des touristes nord-américains et métropolitains terrestres payants).

Les pensions de famille ont attiré 29 % de la clientèle terrestre marchande pour y passer au moins une nuit durant le séjour. Ce type d'hébergement est pratiqué par 60 % de la clientèle terrestre marchande métropolitaine et seulement 8 % des Asiatiques. Cela peut tenir au fait que d'une part, la proportion de touristes métropolitains ayant déjà visité la Polynésie française est plus importante et que d'autre part, ces mêmes touristes ont une propension plus forte à visiter les îles où ce type d'hébergement prédomine. Ce profil de touriste dépense en moyenne 140 000 FCFP pour son hébergement, soit 47 % de son budget séjour. Il reste en moyenne 18 jours en Polynésie dont 13 nuits dans des hébergements marchands et la moitié en pension de famille.

**Fig. 3.** Part des touristes ayant dormi au moins une nuit en hébergement marchand par type d'hébergement et pays de résidence



Source : Enquêtes Dépenses Touristiques 2018 ISPF

Un quart des clients des pensions ne va dans aucune autre structure d'hébergement marchand. Ces touristes exclusifs des pensions de famille représentent 7 % des touristes terrestres payants (respectivement 3 % des touristes terrestres payants nord-américains et asiatiques et 16 % des touristes métropolitains). Ils séjournent en moyenne dans 2,4 pensions pendant leur séjour sur une durée de 10 jours et ont une dépense par personne et par jour de 7 000 FCFP. Les autres clients des pensions combinent ce type d'hébergement avec de l'hôtellerie, du meublé de tourisme et de l'hébergement non marchand.

La location de meublés du tourisme a capté 12 % de la clientèle terrestre marchande pour y passer au moins une nuit durant le séjour. Ce type d'hébergement a accueilli 19 % de la clientèle métropolitaine terrestre marchande, 16 % de la clientèle du Pacifique et 8 % et 4 %, respectivement, des touristes terrestres marchands nord-américains et asiatiques. Le marché français qui représente 37 % de la clientèle des meublés est le plus gros marché. Ces touristes dépensent en moyenne 105 000 FCFP en hébergement, soit 44 % de leur budget vacances. Ils restent en moyenne 18 jours dont 14,5 jours en structures payantes dont les deux tiers dans un meublé du tourisme.

Parmi cette clientèle, un tiers ne va dans aucune autre structure d'hébergement marchand. Ces touristes exclusifs des meublés du tourisme représentent 4 % des touristes terrestres payants (respectivement 8 % et 3 % de la clientèle terrestre payante du Pacifique et d'Amérique du Nord). Ils y séjournent en moyenne 14 jours pour une dépense de 5 000 FCFP en hébergement par personne et par jour.

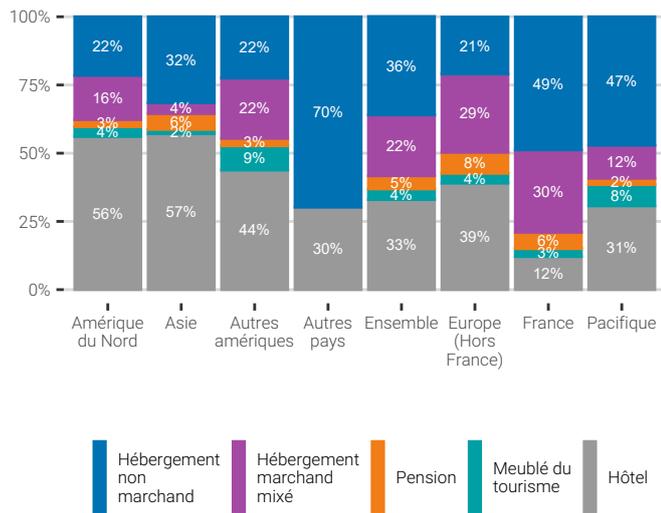
### L'hôtellerie capte deux tiers des nuitées payantes terrestres

Au global, la clientèle terrestre consomme 2,3 millions de nuitées, dont 1,5 million de nuitées terrestres payantes, soit 26,5 milliards de FCFP de dépenses en hébergement. Ces nuitées marchandes se consomment principalement dans l'hôtellerie qui regroupe 65 % des nuitées terrestres marchandes. Les pensions de famille regroupent 23 % des ventes et les meublés du tourisme, 12 %. Les clients consacrent en moyenne 9,6 jours<sup>1</sup> de leur séjour en nuitées marchandes alors qu'ils ont une durée moyenne de séjour de 12,3 jours en Polynésie française. La différence correspond au temps passé dans des hébergements non marchands. Ils sont ainsi 13 % des touristes terrestres marchands à mélanger des hébergements terrestres marchands et non marchands (30 % de touristes français et 7 %, de nord-américains). Ces touristes passent le quart de leurs nuitées touristiques dans un hébergement terrestre marchand et le reste dans des hébergements non marchands. En 2018, ils ont consommé 10 % des nuitées terrestres marchandes globales pour une dépense en hébergement de 1,6 milliard de FCFP.

Parallèlement, un touriste terrestre sur dix ne passe aucune nuit en hébergement payant ; 44 % d'entre eux sont originaires de France métropolitaine et 26 % du Pacifique. Leur durée de séjour est de 25 jours et correspond à 52 % des nuitées gratuites.

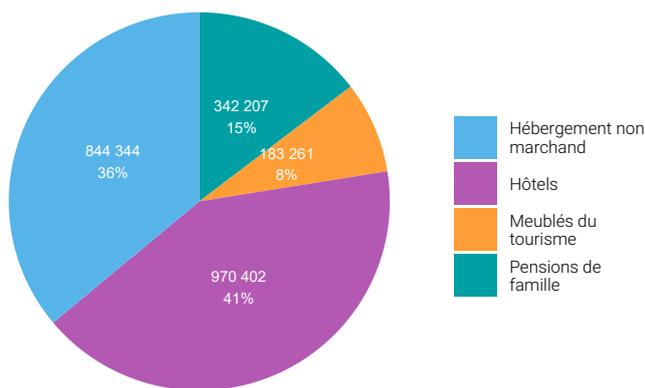
1. Elle varie de 7 jours pour les clients de l'hôtellerie à 10 jours pour les clients des pensions et 14 jours pour les clients de meublés du tourisme et pour ceux qui combinent les différents types d'hébergement

**Fig. 4.** Répartition des nuitées touristiques terrestres selon le mode d'hébergement et le pays de résidence



Source : Enquêtes Dépenses Touristiques 2018 ISPF

**Fig. 5.** Nuitées touristiques terrestres selon le lieu d'hébergement



Source : Enquêtes Dépenses Touristiques 2018 ISPF

### Deux tiers des dépenses des touristes terrestres sont consacrées à l'hébergement et au transport.

La clientèle exclusive des hôtels, soit 60 % des touristes terrestres, consacre 59 % à l'hébergement sur un budget moyen de 327 000 FCFP pour une durée moyenne de séjour de 9,2 jours. Cette part diminue à 36 % pour les clients exclusifs des pensions de famille et des meublés du tourisme dont les budgets moyens respectifs sont de 203 000 FCFP et 187 000 FCFP.

Le poste de dépenses « transport » (aérien, terrestre et maritime) s'élève à 6,9 milliards de FCFP, soit 40 000 FCFP par séjour. La clientèle qui mixe les différents types d'hébergement a les dépenses en transport les plus élevées en valeur absolue et celle des pensions de famille et meublés du tourisme, les plus fortes en valeur relative (respectivement 21 % et 16 % de leur budget global). La clientèle logée gratuitement pendant son séjour consacre 10 % de son budget vacances au transport, soit 11 000 FCFP par personne

et par séjour. Les coûts d'approche intérieurs et l'hébergement représentent ainsi 67% des dépenses totales de séjour de la clientèle terrestre.

Troisième poste de dépenses, les dépenses dans les commerces (achat de perles, achats alimentaires ou non alimentaires) pèsent 13 % du budget des touristes terrestres, soit 6,5 milliards de FCFP, ou 38 000 FCFP par personne et par séjour. Selon le type de clientèle, le poste de dépenses « commerces » sera plus ou moins important. En effet les touristes non marchands privilégient ce poste de dépenses. A l'inverse, les clients exclusifs de l'hôtellerie, avec un niveau de dépenses dans l'hébergement déjà élevé, n'y consacrent que 10 % de leur budget.

Les dépenses en restauration et bars s'élèvent à 37 000 FCFP par personne pour le séjour et représentent 6,3 milliards de FCFP. Ces dépenses sont plus importantes pour la clientèle exclusive des hôtels que pour les autres touristes. Ces derniers bénéficient le plus souvent d'une offre plus large (snack, roulotte, restaurant) autour de leur lieu d'hébergement.

Les touristes terrestres restent la clientèle privilégiée des prestataires touristiques. Le montant global des dépenses s'élève à 3,8 milliards de FCFP et correspond à 8 % du budget avec une dépense moyenne par séjour de 22 000 FCFP pour les loisirs, excursions et plongée.. Seuls les clients exclusifs des pensions y consacrent une part plus faible de leur budget.

**TABLE 3.** Dépenses moyennes par séjour selon le type de dépenses et le type de tourisme terrestre

Dépenses en F.CFP	Commerces	Transport	Loisirs	Héberg. terrestre	Restaur., bar	Total
<b>PAYS</b>						
Amérique du Nord	35 129	36 601	24 711	183 907	38 466	318 815
France	47 671	46 606	24 347	121 884	38 575	279 084
Europe (Hors France)	28 231	47 954	22 032	173 450	40 609	312 276
Pacifique	36 217	26 352	15 744	113 468	28 496	220 277
Asie	37 216	37 634	18 793	148 587	31 412	273 641
Autres amériques	33 815	37 186	18 088	168 202	32 165	289 457
Autres pays	45 439	27 847	2 036	148 064	22 570	245 957
<b>BUT</b>						
Autre	42 752	27 583	5 744	76 369	25 208	177 656
Tourisme de vacances	31 838	45 015	24 061	174 569	35 939	311 421
Visite de famille ou d'amis	59 247	20 348	12 593	30 650	30 309	153 147
Voyage d'affaires	45 671	34 285	10 254	124 605	45 009	259 824
Voyage de noces	33 044	43 770	27 812	203 545	41 411	349 581
<b>LIEU D'HEBERGEMENT</b>						
Hôtel exclusiv.	32 744	37 903	23 706	193 267	39 623	327 245
Meublé du tourisme exclusiv.	43 725	30 131	10 445	69 261	32 390	185 953
Hébergement mixé	37 153	58 663	28 565	156 998	36 503	317 882
Pension exclusiv.	41 197	42 413	17 724	73 656	28 005	202 995
Non marchand exclusiv.	62 553	11 180	7 269	-	26 360	107 362
<b>Dépenses moyennes</b>	<b>37 689</b>	<b>39 637</b>	<b>22 204</b>	<b>153 520</b>	<b>36 590</b>	<b>289 640</b>

Source : Enquêtes Dépenses Touristiques 2018 ISPF

## Télécharger les données

-  Répartition des touristes et de la recette selon le mode d'hébergement (Fig. 1)
-  Les touristes terrestres par marché, but de voyage et hébergement selon la dépense totale et le voyage en forfait (Tab. 1)
-  Les touristes terrestres par marché, but de voyage et hébergement selon la durée de séjour et la dépense liée (Tab. 2)
-  Répartition des touristes terrestres payants selon le mode d'hébergement et leur pays de résidence (Fig. 2)
-  Part des touristes ayant dormi au moins une nuit en hébergement marchand par type d'hébergement et pays de résidence (Fig. 3)
-  Répartition des nuitées touristiques terrestres selon le mode d'hébergement et le pays de résidence (Fig. 4)
-  Nuitées touristiques terrestres selon le lieu d'hébergement (Fig. 5)
-  Dépenses moyennes par séjour selon le type de dépenses et le type de tourisme terrestre (Tab. 3)

## Définitions

**Touristes** : Visiteurs qui passent au moins une nuit en Polynésie française dans un hébergement terrestre (touriste terrestre) ou dans le cadre d'une croisière intra-polynésienne.

**Croisière intra-polynésienne** : Un séjour sur un navire ayant Papeete pour point d'embarquement et de débarquement. Les visiteurs utilisant cette forme d'hébergement flottant sont comptabilisés comme des touristes.

**Hébergement terrestre** : Par opposition à un hébergement flottant, hébergement qui n'est pas un yacht, un voilier ou un bateau de croisière. Il peut être marchand ou non marchand.

**Hébergement marchand/payant** : Hébergement payant, comme : un hôtel, une pension de famille, une résidence de tourisme ou une location de vacances.

**Hébergement non-marchand** : Hébergement non-payant, en général : un hébergement chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.

**Nuitée touristique** : L'unité de compte de la durée du séjour d'un touriste, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Elle sert à mesurer la durée de séjour moyenne.

## Sources

L'Enquête sur les Dépenses Touristiques a été réalisée par l'ISPF pour la première fois en 1995. Cette opération est réalisée régulièrement tous les deux ans en alternance avec l'enquête de satisfaction touristique.

Le premier objectif de cette enquête est de mesurer les flux financiers liés au tourisme entre le territoire et l'extérieur, tant en termes d'entrées que de sorties de devises. La connaissance de ces flux est impérative pour permettre à l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) de construire la balance des paiements de la Polynésie française, conformément aux nouvelles directives statistiques européennes.

Les données collectées portent aussi sur les caractéristiques des voyageurs et de leurs séjours, en fonction de leurs types de dé-

penses ou encore de régions visitées. Ces informations doivent permettre de mieux cerner l'impact de l'activité touristique sur l'économie de la Polynésie, en termes d'activités (hôtellerie, restauration, commerces, transports...) mais aussi en termes géographiques (îles et archipels) dans une perspective d'aménagement du territoire.

L'enquête est réalisée par sondage à l'aéroport de Faa'a auprès d'un échantillon représentatif de 6 500 passagers à leur départ.

## Bibliographie

- Julien VUCHER-VISIN (2018) Les dépenses des touristes internationaux en 2018
- Julien VUCHER-VISIN (2017) Les dépenses des touristes selon le type d'hébergement en 2015
- Julien VUCHER-VISIN (2017) Les dépenses des touristes internationaux en 2015
- Julien VUCHER-VISIN (2018) Enquête de satisfaction touristique 2017

<b>Éditeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Etudes et Bilans
<b>Numéro</b>	1194
<b>Auteur de la publication</b>	Julien VUCHER-VISIN
<b>Rédacteur en chef</b>	Patricia ANNEVILLE
<b>Directeur de la publication</b>	Nicolas PRUD'HOMME
<b>Dépôt légal</b>	Janvier 2020
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Fax</b>	+689 40 42 72 52
<b>Courriel</b>	ispf@ispf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	1247-7370

